
Communiqué interne 20-17
À tous les parents utilisateurs en installation

À : Tous les parents utilisateurs en installations
EXPÉDITEUR : La Direction
OBJET : **Report du prélèvement des frais de garde prévu le 30 avril**
DATE : Le 24 avril 2020

Bonjour à vous, chers parents,

Étant donné la situation particulière que nous vivons, nous vous informons que **le prélèvement préautorisé prévu jeudi prochain, le 30 avril ne sera pas prélevé.**

Dépendamment de l'annonce du gouvernement quant à la réouverture graduelle, **les ajustements pour les semaines à venir, ainsi que les crédits des 2 semaines de mars devraient s'appliquer au prélèvement du 28 mai 2020.**

Pour toute question en lien avec le présent message, merci de vous adresser à Mme Vicky Ratté, comptable : vratte@virecrepe.com.

Merci de votre attention!

La Direction